

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 16 décembre 2019**

Madame le Maire ouvre la séance à 19h05.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2019

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 18 novembre 2019 est approuvé par 25 voix pour et 2 abstentions.

FINANCES

1- Rapport d'Orientation Budgétaire

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire du budget 2019 qui lui a été adressé et présenté en séance.

2- Budget Général – Souscription d'un emprunt de 1 200 000,00 € auprès du Crédit Agricole

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de souscrire un emprunt de 1 200 000,00 € auprès du Crédit Agricole selon les caractéristiques financières énoncées en séance,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

3- Budget Général -Décision modificative n°3

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 27 votants, 21 voix pour et 6 abstentions, adopte la décision modificative n°3 du Budget Général telle que présentée en séance.

4 -Budget Pépinières d'Entreprises – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative n°1 du Budget Pépinières d'Entreprises telle que présentée en séance.

5- Marché de rénovation de l'îlot des Remparts – Avenant au lot n°4 Charpente bois

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 27 votants, 21 voix pour et 6 abstentions, autorise Madame le Maire à signer un avenant au lot n°4 Charpente bois, avec la SARL Ligne de Trave de Saint-Fulgent, pour un montant de 4 874,58 € HT, soit 5 849,50 € TTC.

6, 7, 8- Salle omnisport Largeteau – Demandes de subventions

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 27 votants, 21 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions :

- approuve le projet de réalisation et de financement de la rénovation de la salle Largeteau,
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès de l'Etat, la subvention de 272 610,00 €,
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès de la Région, la subvention de 50 000,00 €,
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès du SyDEV, la subvention de 50 000,00 €,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

9, 10 – Stade Jacques Chartier – Demandes de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve le projet de réalisation et de financement de la rénovation des vestiaires du Stade Chartier,
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès de l'Etat, la subvention de 31 217,00 €,
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès de la Fédération Française de Football, la subvention de 11 672,90 €,

11- Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées – Versement du 1^{er} tiers 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de procéder au versement du premier tiers 2020 de sa participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame du Donjon, représentant un montant total annuel de 59 067,00 €.

12- Participation financière aux frais de fonctionnement du RASED – Année scolaire 2019-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- fixe le montant de la participation aux frais de fonctionnement du RASED à 16,28 € par classe, pour l'année scolaire 2019-2020,
- charge Madame le Maire de solliciter financièrement les Communes concernées.

ENFANCE - JEUNESSE

13– Contrat Enfance Jeunesse – Signature d'un contrat avec la CAF et la MSA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer un nouveau Contrat Enfance Jeunesse de 4 ans avec la CAF et la MSA.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

14, 15, 16– Programmes d'aides à la rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites cités de Caractère

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide d'octroyer une subvention de 3 764,50 €, à Monsieur MERLET pour ses travaux de façade et menuiseries, au titre du programme de rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites Cités de Caractère,
- décide d'octroyer de subvention de 5 000,00 € à Monsieur BALLAY pour ses travaux de toiture et de façade, au titre du programme de rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites Cités de Caractère,
- décide d'octroyer une subvention de 5 000,00 € à Monsieur LAMY pour ses travaux de clôture et de menuiseries, au titre du programme de rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites Cités de Caractère,
- décide que ces subventions communales ne seront versées qu'une fois l'autorisation donnée par la Région et après la réalisation des travaux.

17– Programmes d’aides à la rénovation, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi d’une subvention

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décide de verser une subvention de 672,36 € à Monsieur et Madame JAUZELON, au titre du programme de travaux de ravalement de façade, application d’enduit traditionnel, menuiseries, ouvertures, réfection de toiture, pour les travaux de toiture de leur maison située 3 village de l’Etoile.

URBANISME

18- Rue de l’Aubépin – Acquisition d’une bande de terrain située au n°31

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décide d’acquérir une bande de terrain d’environ 15 m par 4 m, située au n°31 de la rue de l’Aubépin, au prix de 12,00 € le m².

19– Mise à jour et réfection du plan cadastral – Intégration de parcelles communales dans le domaine public

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- décide de procéder au classement des parcelles AI n°364, 366, AB n°711, 713, 715 et 717 dans le domaine public communal tel que proposé par la Direction Générale des Finances Publiques,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

VOIRIE

20- Lotissement Le Terrier Marteau – Rétrocession des voiries et des espaces communs à la Commune (PJ 5)

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- accepte la rétrocession, à l’euro symbolique, de 14 parcelles du lotissement Le Terrier Marteau, dans le domaine communal,
- charge Madame le Maire de signer l’acte notarié correspondant.

PERSONNEL COMMUNAL

21– Tableau des effectifs – Pôle « Culture – Communication - Citoyenneté »

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- décide d’ouvrir un poste d’Animateur territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet et de supprimer le poste d’Adjoint d’Animation actuellement détenu par l’agent,
- décide d’ouvrir un poste saisonnier d’Adjoint d’Animation territorial à raison de 13 semaines pour l’année 2020, à 30h/semaine, sur l’indice brut 350, pour les activités de l’Espaces Jeunes,
- décide d’inscrire les crédits nécessaires au budget.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

22– Recrutement et rémunération des agents recenseurs

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- décide de créer 13 postes d’agents recenseurs à temps non complet,
- fixe leur rémunération selon le système proposé en séance,
- décide d’inscrire les crédits nécessaires au budget.

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

23– Utilisation de salles communales pour les élections municipales 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de mettre gratuitement, à disposition des candidats, dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, les salles suivantes, selon leur disponibilité :

- la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville,
- les salles du rez-de-chaussée du Colombier,
- la salle Emile Robert.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

24 – Approbation de la création de services communs entre la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Commune de Pouzauges dans les domaines de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, des Marchés Publics et des Systèmes d'Information

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 27 votants, 21 voix pour et 6 abstentions :

- approuve la création de services communs dans les domaines de (l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, l'expertise juridique pour les Marchés Publics, des Systèmes d'Informations),
- charge Madame le Maire de signer la convention à intervenir,
- prend acte de la désignation de Monsieur REGNIER en tant que Délégué à la Protection des Données au titre de la Communauté de Communes et des Communes membres, laquelle sera actée par un arrêté du Maire.

Madame le Maire lève la séance à 20h58.